

Région Poitou-Charentes

La présidente,

Monsieur Pierre BAUDRILLER
Association Axe Nantes Méditerranée
8, rue Fontaine des jardins
16500 CONFOLENS

Poitiers, le 12 JUL 2007

Monsieur,

Par courrier du 24 juin dernier, vous me sollicitez à nouveau au sujet de l'autoroute Niort Limoges qui vous tient particulièrement à cœur. A cette occasion, vous me transmettez copie des courriers que vous avez adressés à Monsieur Dominique BUSSEREAU, Secrétaire d'Etat aux transports et Madame Marie France PEROL-DUMONT, Députée et Présidente du Conseil Général de la Haute Vienne.

Vous connaissez mon attachement à ce que le centre de Poitou-Charentes dispose d'infrastructures de transports routiers adaptées et sécurisées. De même, il m'apparaît essentiel que la route reliant Angoulême à Bellac soit dimensionnée pour écouler le trafic entre la Péninsule Ibérique et l'Europe du Nord et de l'Est.

C'est le Comité Interministériel pour l'Aménagement du Territoire qui a décidé d'inscrire le projet Niort Limoges au schéma des infrastructures de transport et de lancer les études nécessaires à la préfiguration d'une concession. Ce travail préalable a été conduit par les services de l'Etat. Je sais qu'il ne vous satisfait pas complètement. Cependant c'est bien à l'Etat de décider de la suite qu'il compte donner à ces études.

Je vous informe que j'écris ce jour au Ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durable, en charge des infrastructures de transports, pour lui demander de prendre rapidement une décision répondant ainsi à votre attente et à celle des habitants des territoires traversés comme des usagers de la route.

Dès que je disposerai d'une réponse, je ne manquerai pas de vous en tenir informé.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.


Ségolène ROYAL